

## LES ABORDS VASCULAIRES EN HÉMODIALYSE

### OBJECTIFS :

- Savoir identifier le type d'abord vasculaire et réaliser l'examen clinique.
- Savoir diagnostiquer les principales complications (sténoses, thromboses, anévrismes...).
- Savoir mettre en place un outil de surveillance des abords vasculaires.

### PROGRAMME :

- Historique de l'accès vasculaire pour l'hémodialyse
- Anatomie vasculaire des abords vasculaires et recommandations de bonnes pratiques médicales
- Accès vasculaires temporaires et permanents
- Examens pour la création d'Accès vasculaires de dialyse
- Examens des Accès vasculaires de dialyse
- Complications des Accès vasculaires de dialyse
- Techniques interventionnelles des Accès vasculaires de dialyse
- Examen clinique et échographique des Accès vasculaires de dialyse
- Surveillance des Accès vasculaires de dialyse
- Ponctions des Accès vasculaires de dialyse
- Bilan de formation

### MÉTHODE D'APPRENTISSAGE :

- Méthode pédagogique : l'enseignement est dispensé avec un support audiovisuel et des documents pédagogiques remis aux stagiaires en début de stage pour leur permettre de les annoter en cours de présentation.
- Une mise en pratique est effectuée pendant la session présentielle.

### INTER

#### PUBLIC CONCERNÉ :

- Néphrologues
- Médecins autres spécialités
- Infirmiers diplômés d'État

#### PRÉREQUIS :

- Connaissance de l'anatomie des membres supérieurs
- Connaissance générale des techniques d'hémodialyse

#### DURÉE : 1 jour (7 heures)

#### FORMATEUR :

Dr Jean-Yves BOSCH, Néphrologue

#### LIEU DE LA FORMATION :

Clinique MIROUZE—MONTPELLIER

#### CONTACT :

Tél. 04 30 71 11 63

Email : [centreformation@aidersante.com](mailto:centreformation@aidersante.com)

REF : F-01

N° D'ACTION DPC : 65782000002



### ORIENTATIONS DPC 2020-2023 :

*Assurer la coordination et la continuité des parcours et des prises en charge / Parcours de prise en charge liés aux pathologies et troubles de santé / 32. Amélioration de la prise en charge de la douleur.*

*Garantir la qualité, la sécurité et la pertinence des soins / Qualité et sécurité des prises en charge / 7. Maîtrise des risques associés aux actes et aux parcours de soins.*



### ÉVALUATION :

- Délivrance d'une attestation individuelle de formation et d'assiduité à l'issue de la formation.
- Délivrance d'une attestation DPC à l'issue de la formation sous réserve de la réalisation des 3 étapes : évaluation avant et après la formation et présence totale à la formation.